



## **COMPTE-RENDU: FORUM NUMÉRIQUE - Conférence et restitution des campagnes TCCD** **2020 “Quelles réalités face aux discriminations multiples ?”**

*Mercredi 9 décembre de 14h30 à 17h00*  
*Via la plateforme ZOOM*

---

### **Introduction**

---

A l’occasion de la semaine de lutte contre les discriminations organisée par la Mairie du 19<sup>ème</sup> arrondissement, ANI-International présente et coordonne la 7<sup>ème</sup> édition du projet Tous en Campagne Contre les Discriminations. Cette année, le format numérique est préconisé en raison de la crise sanitaire. Grâce à la mobilisation des intervenantes, des participant.es, des partenaires et de l’équipe d’ANI-International, cet événement a pu avoir lieu le mercredi 9 décembre 2020 de 14h30 à 17 h.

---

### **Déroulé**

---

- **Discours d’ouverture**

#### **Intervention de Romuald NZOMO, Délégué général de l'association ANI- International.**

Le Délégué général de l’association ANI- International commence par remercier les participant.es d’être présent.es. Il revient sur les nouvelles difficultés qu’imposent la COVID-19 dont l’utilisation de plateforme en ligne pour se rassembler. Il nous encourage d’ailleurs à prendre le virage numérique.

L’intervention se poursuit par la présentation d’ANI-International qui possède l’agrément d’éducation populaire permettant d’accompagner et d’encourager leur public à faire émerger leur pouvoir d’agir. L’association se positionne principalement sur des enjeux d’inclusion sociale.

En poursuivant son discours d’ouverture, monsieur Romuald Nzomo remercie les partenaires présent.es qui permettent ce rassemblement virtuel, mais remercie également son équipe qui a



permis l'organisation de ce forum et plus largement toutes les personnes qui ont choisi de participer à cet événement contre les discriminations multiples.

- **Partie I : Conférence sur la thématique des discriminations multiples**

#### **Intervention de Fatma CAKIR, responsable Antenne Montreuil de l'association Coexister**

L'intervenante porte-parole de Coexister introduit sa présentation par quelques points fondamentaux concernant l'association. Présente dans 33 villes en France, concrètement pour lutter contre les discriminations multiples, Coexister organise notamment des ateliers de déconstruction des préjugés. A cela s'ajoutent des actions de solidarité avec des jeunes entre 15 et 35 ans auprès d'autres personnes de tous âges. Durant ces ateliers qui se veulent intergénérationnels et inter-convictionnels, Coexister encourage le vivre-ensemble en apprenant des autres et surtout sur soi. Ces actions sont menées au sein d'institutions, d'associations, d'établissements scolaires (collèges, lycées) qui en font la demande. Les sujets abordés sont nombreux, l'intervenante précise qu'en ce moment, celui de la laïcité est très mobilisé parce que politique. Cela est rendu possible à travers toute une mise en place de toute une pédagogie adaptée à destination des différents publics sur le terrain.

Durant cette période de pandémie, Coexister a dû s'adapter au numérique pour poursuivre ces actions. Cependant, Fatma CAKIR revient sur les actions de solidarités essentielles que nous pouvons mettre en place au quotidien, comme faire les courses à sa ou son voisin vulnérable. Ce sont des choses qui nécessitent, dans le respect des gestes barrières, une interaction physique. Elle nous rappelle que le contact humain, qu'il soit virtuel ou non, est un besoin que nous devons maintenir par une cohésion sociale.

#### **Marie MONTOLIEU, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples**

L'intervenante Marie MONTOLIEU n'a pas pu être présente mais a tenu à nous partager un message de la part du MRAP.

Ce message commence par un rappel sur l'historicité du mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples. Leur engagement principal est de contribuer à l'égalité des droits entre tous les êtres humains. Pour cela, des actions de suivi de personne sans papier, notamment consolidées par leur service juridique qui est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30. Marie MONTOLIEU a insisté sur le fait de ne pas hésiter à joindre la ligne d'écoute du MRAP.

Pour finir, elle a tenu à faire part de son soutien aux actions d'ANI- International.

#### **Intervention de Danielle MICHEL- CHICH, Co- Présidente de Femmes pour le dire, Femmes pour Agir**



La représentante de l'association "Femmes pour le dire, Femmes pour agir" est aussi la co-présidente, il en existe 3. Elle commence par revenir sur la date de la création de l'association. Fondée en 2003 par madame Piot, psychanalyste et aveugle, elle avait pour objectif principal de promouvoir la place des femmes en situation de handicap (la condition de femme et handicapée, dans la société). Sa devise jusqu'à sa disparition en 2017 était de dire qu'une femme handicapée était avant tout une femme et une citoyenne. En effet par ces mots, et encore aujourd'hui ce que défend FDFA c'est l'idée que le handicap n'est pas une identité, qui l'est dû au hasard de la vie, et que les femmes en situation de handicap doivent en plus lutter contre la double discrimination du fait de leur condition de femme et le handicap.

Madame Danielle MICHEL- CHICH revient sur la situation face au handicap en France et notamment son manque d'inclusion. FDFA tient à apporter aux luttes pour plus de reconnaissance aux personnes en situation de handicap une approche du genre, car selon l'intervenante, aujourd'hui ces luttes sont d'abord majoritairement pour les hommes en situation de handicap du fait de ce choix d'asexualisation du combat. L'association évolue dans deux secteurs principaux, dans un premier temps celui de l'emploi (selon elle, dans l'imaginaire collectif une personne handicapée qui travaille c'est en général un homme handicapé). En effet, on considère qu'un homme doit être autonome, sa place dans notre société. En revanche pour la femme en situation de handicap, on aurait tendance à considérer que l'emploi salarié est une occupation plus qu'un besoin vitale pour elles, seulement 15 % de femmes handicapées qui vivent en couple hétérosexuel ne dépendent pas de leur conjoint. Quelques chiffres encore : le taux d'inactivité des femmes en situation de handicap est de 55 %, c'est 10 points de pourcentage de plus que les hommes en situation de handicap. Alors que, paradoxalement, en général les femmes en situation de handicap sont en général plus diplômées que les hommes cependant un diplôme supérieur n'augmente pas pour elles les chances pour rentrer sur le marché du travail. A cela s'ajoute l'écart de revenu salarial entre les femmes et les hommes qui est le même que pour les valides, aux alentours de 24 % (*source : chiffres de 2016 : Rapport du Défenseur des Droits*).

Le second combat principal de FDFA est celui des violences contre les femmes handicapées, car le risque de subir des violences physiques et sexuelles est beaucoup plus élevé pour une femme en situation de handicap. En 2019, 34 % des femmes handicapées ont subi des violences conjugales contre 19 % des femmes valides (*source : MIPROF*). Ce qui prouve à nouveau cette double pénalisation de genre et de handicap.

En 2015, FDFA a mis en place une ligne d'écoute : "Écoute violences femmes handicapées" au 01 40 47 06 06, plus l'inauguration d'un site dédié aux violences le 25 novembre dernier. Cette ligne d'écoute est animée par des bénévoles formées. C'en suit une assistance psychologique, une assistance juridique, d'une assistance sociale qui les aident à sortir de cette situation de violence. Une fois que cette étape est effectuée, quand cela est possible, FDFA aide à reconstruire également leur estime de soi par des ateliers de bien-être et de formation.

Pour donner suite à cette intervention, la co-présidente de FDFA ajoute qu'au domaine des violences de genre s'ajoutent celles propres aux femmes en situation de handicap comme la difficulté à porter plainte (le déplacement, inaccessibilité de certains commissariats).

Quant au site dédié aux violences que FDFA a mis en ligne, il a pour vocation d'être un soutien mais également un centre ressource sur le sujet en mettant à disposition des informations pratiques et



concrètes pour les accompagner ce combat (des études, des rapports, bibliographie, textes juridiques, des films et reportages).

Pour conclure, Madame Danielle MICHEL- CHICH interpelle sur la nécessité d’avoir une nouvelle étude sur la situation des personnes en situation de handicap en France, plus affinée et genrée. Autrement il reste difficile d’organiser un plaidoyer pour lutter contre les discriminations spécifiques que vivent les femmes handicapées.

### **Intervention de Cathy Brochard, gardienne et trésorière “les Dégommeuses”**

Madame Cathy Brochard est trésorière au sein de l’association les Dégommeuses mais aussi gardienne. En effet, cette association a pour vocation de lutter contre les discriminations dans le sport et par le sport. Les Dégommeuses ont choisi le football.

Cette équipe est née de manière informelle il y a 10 ans quand un groupe de copines a voulu participer à un tournoi de foot avec le Paris Football Arc-en-ciel. Avant tout pour constituer leur 1 ère action qui avait pour conviction de lutter contre les discriminations contre les femmes lesbiennes. Par exemple, pour cela, elles ont invité une équipe sud- africaine en montant une semaine d’action intitulée Foot For Love. Afin de pouvoir organiser cet évènement et bénéficier de donations, l’association s’est fondée pour exister juridiquement.

L’intervenante revendique l’association les Dégommeuses comme féminisme et intersectionnelle (lesbophobie, classisme, l’âgisme...).

L’association que Madame Cathy BROCHARD représente et revendique 4 objectifs principaux : l’empowerment, la visibilité, le plaidoyer et la sensibilisation. L’empowerment pour permettre de proposer dans un cadre bienveillant pour que les membres puissent pratiquer le football quel que soit leur niveau, leur âge, origine.s etc. De plus, la spécificité de l’association est que les membres de l’équipe de football réalisent les actions politiques de l’association. Le deuxième objectif de la visibilité est de permettre aux minorités (les membres) d’occuper l’espace, notamment un terrain de foot. Utiliser l’image de l’équipe pour montrer que leur présence est importante, qu’il faut la respecter et en tenir compte. Les Dégommeuses souhaitent aussi inciter les acteurs publics à mettre en place des politiques actives avec des programmes qui favorisent efficacement le développement du sport féminin mais aussi les luttes contre le racisme par exemple, très présent dans le football, ces luttes est rendu possible notamment par le biais du plaidoyer. Enfin, en organisant des ateliers de sensibilisation ou encore des campagnes de communication (des affiches, des actions de proximité, des supports pédagogiques...) prônant la diversité en bousculant notamment les normes de genre.

Avec plus de 80 adhérent.es, les Dégommeuses ont mis en place un système de cotisation à 20 euros qui peut être exonéré en fonction des revenus de la personne. Le but est de réduire les freins à s’engager.

L’association prend en charge le Pass Navigo des athérent.es qui en font la demande, afin de leur permettre le déplacement jusqu’au terrain de foot dans le 20ème arrondissement de Paris. Dans la continuité de ce désir d’inclusion, les personnes vulnérables comme les réfugié.es, les personnes trans sont toujours prioritaires au moment des inscriptions. Les entraînements sont aussi construits pour que toutes les personnes puissent participer, ce qui permet l’inclusion au quotidien.



Concernant le terrain militant, l'association représentée par Madame Cathy BROCHARD : "jouer est déjà un acte militant". Tous les lundis, l'intervenante nous confie que les hommes sur-investissent les lieux sportifs - jeunes comme moins jeunes.

En parallèle, les Dégommeuses sont tournées également vers le domaine de la solidarité internationale avec le festival Foot For Love, en collaboration avec l'équipe sud-africaine Tockiosani Football club, qui porte le nom de Tockiosani Koabé, une jeune femme sud-africaine assassinée parce qu'elle était lesbienne en 2007. Cette équipe est constituée de lesbiennes et malheureusement ces femmes pour certaines ont été victimes de viols correctifs. Depuis, cette association organise des tournois avec des CADA (Centre d'accueil des demandeurs/demandeuses d'asile). Cela permet de sensibiliser le grand public, notamment à la date du 8 mars (journée internationale pour les droits des femmes). Il existe également un court-métrage sur le tournoi Foot For Love présent sur leur site internet. L'ADN des Dégommeuses : c'est en rêvant de nos actions entre nous, en les réalisant nous-mêmes que l'on arrivera à porter notre voix le plus efficacement possible auprès des gens et des pouvoirs publics afin de mettre en place des actions fortes pour lutter contre ces discriminations.

### **Intervention d'Amandine Teteya, Présidente de Cosmo Plus**

Madame Amandine TETEYA, présidente de l'association Cosmo Plus commence son intervention en évoquant la notion de grossophobie (aversion pour les personnes grosses). Cette discrimination est selon elle, tellement ancrée dans notre société qu'on ne l'assimilerait presque pas à de la discrimination malgré l'existence d'une grossophobie ordinaire, décomplexée. Elle renforce le stigma autour des personnes en surpoids ou obèses qui paradoxalement sont pourtant visibles mais invisibilisées par la société. Aujourd'hui, dans le monde environ 10 000 000 personnes sont obèses ou en surpoids, pourtant nous ne les voyons que très rarement s'approprier l'espace public parce que l'urbanisme dans un premier temps, n'est pas adapté pour elles. Par exemple, la place dans les transports en commun, le métro, les accoudoirs...Au-delà de cela, l'avion est aussi un problème en termes d'inclusion pour les personnes obèses ou en surpoids. Certaines compagnies ont fait le choix de faire payer plus à une personne en surpoids parce que ne permet pas la une autre place d'une ou d'un éventuel autre passager à côté d'elle. Or, le mobilier urbain doit être, selon Madame Amandine TETEYA pour tous et toutes, la société devrait inclure au lieu d'exclure. Inclure les personnes à mobilité réduite, les personnes handicapées...et finalement cette situation d'exclusion développe les discriminations, parce que différentes. C'est par ce rejet volontaire d'inclusion que les personnes grosses s'invisibilisent.

L'obésité est plurifactorielle, elle ne se résume pas à une gourmandise excessive ou à de la nonchalance. Aujourd'hui la population mondiale et l'obésité sont en constante augmentation, or le paradoxe la personne en surpoids tente avant tout de perdre du poids avant qu'on lui dise, ou répète sans cesse qu'elle est en surpoids. Il existe un tas d'idées reçues sur l'obésité qui déposent la personne de sa propre identité. Le facteur du genre est ici aussi, d'autant plus discriminant, les femmes subissent davantage l'injonction à la maigreur (moqueries, jugement de valeur, body shaming, culpabilisation...).

L'intervenante insiste sur d'autres points : la grossophobie médicale. Le fait par exemple qu'il n'y ait pas de matériels adaptés pour les personnes grosses. Cette discrimination s'étire jusqu'à l'embauche,



dans le domaine de l'emploi. Ainsi une personne grosse se retrouve donc exclue des transports, de l'espace public en général, sur internet, se vêtir, à l'embauche - ce qui les exclut finalement de tous les domaines de la vie en société leur donnant l'impression d'être "trop", en trop...

La grossophobie n'est pas uniquement dans l'espace public cependant, elle est avant tout et commence dans le cercle familial avec le phénomène de la bienveillance "toxique", une hypervigilance des paires. La grossophobie scolaire prend le relais, et cette suite d'injonction, de vécu qui font que cette grossophobie est intégrée tout au long de la vie d'une personne.

### **Intervention de Qing, Humoriste et Autrice du one- woman show "La Chinoise rit"**

La dernière intervenante de cette table ronde commence par préciser son origine : chinoise. Elle est venue en France pour ses études (géographie, tourisme, informatique) et rapidement Qing a constaté quelque chose de particulier. Après beaucoup d'entretiens d'embauche avec des entreprises très connues, la plupart des retours sont négatifs sous prétexte que Qing n'est pas assez expressive, créative... des jugements de valeurs infondés selon l'intervenante, basés sur des stéréotypes ethniques, à propos de sa nationalité chinoise et plus largement selon elle, les asiatiques. Pour déconstruire ces préjugés, Qing décide d'écrire un spectacle humoristique en français. C'est la première à relever le défi, celui-ci a été très bien reçu par le public. Selon elle, cette expérience de la scène a par la suite donné confiance aux recruteurs pour sa carrière professionnelle. A travers cet exemple, une chinoise "drôle" prouve que c'est possible aux autres.

#### **● Échanges avec les intervenantes**

1 ère question pour Amandine TETEYA : **"Parlez-vous du surpoids pathologique ou du surpoids lié à des facteurs génétiques ?"**

Réponse de l'intéressée : "Les deux, il existe un surpoids avec des prédispositions génétiques. Des études ont été faites : 'avoir 1 parent en surpoids c'est 40 % de risque d'être soi-même en surpoids - si c'est les 2 parents le risque s'accroît. Le surpoids cependant peut être pour d'autres raisons diverses : médicales, troubles du comportement alimentaire, cela prouve que cela ne se résume pas uniquement au fait de rester nonchalant.e sur le canapé à manger des chips"

2ème question à l'assemblée **"6 intervenantes, les femmes s'intéresseraient-elles donc plus aux discriminations multiples intersectionnelles que les hommes?"**

1. Réponse : Amandine HUBERT (médiatrice) "Nous n'avons pourtant pas visé principalement que des femmes intervenantes, nous avons également sollicité des hommes mais nous n'avons pas eu de réponse"
2. Réponse : Romuald NZOMO (délégué général) : "je suis ravi que le panel ne soit fait que de femmes. Il faut qu'elles prennent la parole, nous sommes nombreux à constater qu'après coup, avec la qualité des intervenantes il y a réellement un enjeu autour de la thématique des discriminations que les femmes mobilisent puisqu'elles



en sont elles-mêmes tributaires. Il est temps qu'elles s'en saisissent et qu'elles puissent le faire d'une façon décomplexée"

Réaction via le chat : **"les témoignages sont riches, ce sont déjà des propositions de réponses et des stratégies de réussite. Vous nous rappeler l'importance des déconstructions pour une meilleure reconstruction."**

Réaction via le chat : **"à mon sens c'est comme pour le féminisme, les femmes s'y intéressent davantage puisqu'elles en souffrent plus"**

Réponse d'Amandine TETEYA : "j'aimerais réagir sur cette notion de 'femmes actives' qui viennent prendre la parole - je n'ai pas envie de nous positionner comme victime mais malheureusement il est possible que, et les chiffres le prouvent, qu'on a été bien souvent victimes de ces discriminations de ces situations et un moment donné on s'est dit bah stop, on va prendre la parole, ou bien on va créer une asso, ou bien en tout cas on va agir. Puisque des actions naissent les solutions. Pourquoi pas les éradiquer par nous-mêmes ... mais cela prend du temps"

3ème question pour Amandine TETEYA : **"Que diriez- vous des gens qui disent qu'il se crée une conception qui tend à normaliser l'obésité alors même que cette obésité serait dangereuse pour leur santé ?"**

Réponse de l'intéressée : "le but n'est pas tant de normaliser c'est plutôt de faire admettre qu'il y a tous types de personnes sur terre et que les grosses personnes en surpoids existent et qu'elles ne devraient pas avoir à se cacher. Ce n'est pas normaliser c'est inclure, c'est cette notion de diversité qui ne doit plus être cachée"

4ème question pour Cathy BROCHARD : **"Est-ce que le fait d'utiliser le football vous limite dans vos actions politiques, et revendications ?"**

Réponse de l'intéressée : " Oui et non l'avantage du football est que c'est le sport le plus pratiqué au monde, c'est un sport universel qui déclenche des émotions de manière universelle, ce qui nous permet de toucher plus de monde. Et puis c'est difficilement conceptualisable pour une femme comme moi de penser que toutes les femmes n'aiment pas le foot, mais effectivement on risque de ne pas arriver à convaincre un certain nombre de femmes de venir jouer au foot avec nous parce qu'elles n'aiment pas ça et c'est tout à fait leur droit. En revanche, le fait de pouvoir utiliser ce sport de manière politique, on arrive à toucher tous les petits garçons quasiment par notre discours. L'objectif est d'arriver à semer des petites graines et à se dire que tout le monde a le droit de jouer au foot ! même si dans l'ensemble on parle d'autre chose que du football avec nos partenaires de boxe, de volet ou de hand - comme la question LGBTQ+. En utilisant le prisme de l'émotion, en faisant ce que l'on aime on espère faire évoluer les mentalités "



Question 5 pour Cathy BROCHARD : **“Existe-t-il d’autres associations de ce type mais pour d’autres sports ?”**

Réponse de l'intéressée : “Alors sur Paris je sais qu’il y a des associations sportives handball engagées, du rugby aussi, des arts martiaux chez les femmes, des cours de self défense c’est souvent en fait dans des sports souvent réputés comme genrés qu’on travaille les discriminations en tant que femme parce que justement on est sur des terrains où on ne nous attend pas trop”

Réaction dans le chat: “ les actions intergénérationnelles sont à souligner, c’est la transmission des expériences et la solidarité de proximité grâce à Coexister”

Question 6 pour l’assemblée : **“une question générale, pensez- vous que la laïcité soit un moyen de justifier certaines formes de discriminations ?”**

Réponse de Fatma CAKIR : “Comme il y a un cadre juridique c’est assez compliqué, c’est plus une mécompréhension de la notion qui pose problème plus que la notion en elle-même. D’un autre côté aussi c’est parfois appliqué d’une façon subjective et c’est cela qui pose aussi problème. C’est par le dialogue et la compréhension de l’autre que l’on va pouvoir justement aller au-delà des discriminations et des incompréhensions”

Réaction via le chat : **“la pratique collective d’un des sports est également la source pour accepter les différences car le but est de réussir ensemble. Les règles du jeu ne sont pas genrées”**

- **PAUSE (5 minutes)**
- **Partie II - Retour sur le projet Tous en Campagne Contre les Discriminations 2020 et restitution du travail des jeunes**

***Témoignage de Lydia METZGER, Chargée de parrainage, Institut Télémaque qui participe au projet Tous en Campagne Contre les Discriminations depuis 2018***

Présente l’Institut Télémaque : Association créée en 2005, Télémaque relance l’ascenseur social dès le collège en accompagnant des jeunes investis et motivés de territoires fragiles par le biais d’un double parrainage “école-entreprise”.

Elle remercie ANI-International ainsi que les filleuls de l’institut Télémaque.

Télémaque n’étant pas spécialisé dans la lutte contre les discriminations, Lydia METZGER trouve donc du sens au partenariat avec ANI- International. Elle-même témoin de discrimination lors de sortie avec les élèves qu’elle accompagne (découverte de la culture, découverte des mondes professionnels : deux leviers chez l’institut Télémaque). Alors même que ces sorties sont organisées pour que les jeunes se sentent légitimes dans des lieux de culture, les jeunes ont malheureusement subi des fouilles plus poussées, l’ambiance faisait état de jugements et incompréhension. Ces mêmes situations se sont





représentées lors de l'achat d'ordinateur dans une grande enseigne. L'intervenante condamne profondément ces comportements, qui se retrouvent parfois au sein même de l'institut. C'est en ce sens que le partenariat entre ANI-International et l'Institut Télémaque est important. Cette dernière invite pour conclure les associations à collaborer.

### **“Les discriminations confessionnelles” par les filleuls de l'institut Télémaque**

Intervention 1 : Retour sur la définition de discrimination “le fait de distinguer, ‘avoir un comportement différent selon des préjugés que l'on a sur une personne ou un groupe de personne”. Dans le cas d'une discrimination confessionnelle c'est le fait de faire la distinction entre de religion différentes ou méconnues - discriminer par rapports aux convictions religieuses ”.

Pour faire face à ce genre de comportement des dispositifs sont mis en place dont notamment les associations qui luttent contre les discriminations ou encore l'autorité administrative : la ou le défenseur des Droits.

Intervention 2 : pour rebondir sur la construction des discriminations ce sont les stéréotypes véhiculés dans notre société, plus la méconnaissance qui inspire la peur.

Intervention 3 : L'intersectionnalité une personne qui va se retrouver avec des discriminations qui s'accumulent. Pour donner un exemple, moi je suis noire donc je vais être confrontée au racisme, je viens de banlieue donc je peux être discriminée pour ça. Je suis aussi de confession musulmane donc je peux être confronté à des discriminations pour ça en plus d'être une fille voilée.

Intervention 4 : les principales conséquences des discriminations en générale sont l'isolement sociétal, le rejet de l'identité, la question sur son identité, et l'anxiété sociale les conséquences de toute cela se manifestent de manière beaucoup plus agressive comme la haine de l'autres et le terrorisme.

Intervention 5 : Les solutions pour lutter au quotidien. 1 lutter et s'informer en parlant autour de soi. 2 se questionner et faire ses recherches, faire preuve d'auto- critique, vérifier ses sources. 3 transmettre et manifester comme la marche de l'islamophobie, en parler à son entourage. 4 créer des échanges et valoriser la différence - l'interculturalité, comme on le fait aujourd'hui ou au sein de l'Institut Télémaque.

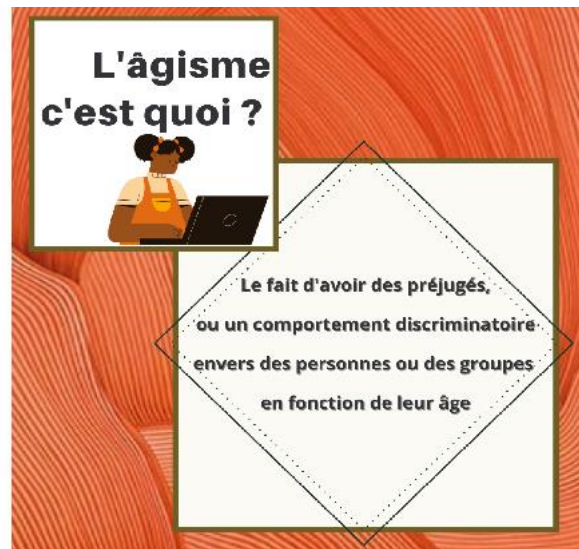
## “L’âgisme” par les jeunes de l’Association d’Education populaire Charonne Réunion

Intervention 1 : Aborde les préjugés et stéréotypes que rencontrent certaines tranches d’âge dans notre société. Cela ne concerne pas seulement, comme on pourrait l’imaginer, les personnes âgées. Les jeunes souffrent aussi de discriminations à l’embauche par exemple.

Intervention 2 : L’âgisme intersectionnel est aussi soulevé. Le fait d’être une femme jeune ou âgées, en âge de procréer, peut exposer à davantage de discriminations. Toujours dans le domaine de l’emploi par exemple, certains employeurs se réservent le droit d’écarter lors de recrutement les femmes n’ayant pas encore eu d’enfant pour éviter de potentiels futurs congés maternité.

Intervention 3 : Les conséquences de ces discriminations liées à l’âge sont le manque de revenus, la difficulté pour les jeunes de s’insérer dans la vie professionnelle. Ce qui aggrave certains publics déjà vulnérables.

Intervention 4 : En ce qui concerne les recours et comment lutter au quotidien des associations sont présentes, des recours juridiques sont possibles si la discrimination est prouvée. Encourager l’intergénérationnel, encourager les entreprises à engager des jeunes et moins jeunes.



---

### Conclusion

---

Pour conclure cet évènement numérique à propos de la 7ème édition du projet d’inclusion sociale “Tous en Campagne Contre les Discriminations”, Jeanine KANIKAINATHAN, Chargée de mission chez ANI-International remercie toutes les personnes présente et tous les bailleurs ayant permis la



réalisation du projet : La Fondation Abbé Pierre, la mairie de Paris, la Préfecture de la Région Ile-de-France et la Direction Régionale de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale.

ANI-International invite toutes les personnes présentes à la prochaine édition du forum, qui sera la 8ème le 2 juin 2021.

Elles sont également incitées à diffuser et parler de cette initiative autour d'elles.